

Arnaud Lucchini

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

IUT de Villetaneuse – Bureau N202

99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

arnaud.lucchini@univ-paris13.fr

HAL : <https://cv.hal.science/arnaud-lucchini>

Univ-Droit : <https://univ-droit.fr/universitaires/44622-arnaud-lucchini>



I. Rattachement universitaire

- 2023 - ... **Université Sorbonne Paris Nord**, en qualité de maître de conférences
IUT de Villetaneuse – Département Carrières Juridiques
- 2017 - 2023 **Université de Montpellier**, en qualité de doctorant contractuel (2017-2020),
d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (2020-2022), puis de chargé
d'enseignements vacataire (2022-2023)
Faculté de droit et de science politique

II. Formations et qualifications

- 2022 **Qualification aux fonctions de maître de conférences** en droit privé et sciences
criminelles, Conseil national des universités, section 01
- 2017- 2021 **Doctorat** – Droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier
Thèse : *Le concours entre conventions et accords collectifs de travail*, soutenue le
30 novembre 2021 devant un jury composé de Paul-Henri Antonmattei (co-directeur
de thèse), Gilles Auzero (rapporteur), Florence Bergeron (co-directrice de thèse),
Frédéric Géa (rapporteur), Julien Icard (président) et Laurence Pécaut-Rivolier
(examinatrice)
Prix : UIMM 2022 ; Voltaire/Liaisons sociales 2022 ; Faculté de droit et science
politique de Montpellier *ex-aequo* 2021-2022 ; Isabelle Cornesse 2021-2022
Publication : LexisNexis (2023)
- 2017 - 2018 **Certificat d'aptitude à la profession d'avocats**, École des avocats Centre-Sud
- 2015 - 2017 **Master** – Droit et pratique des relations de travail, Université de Montpellier
- 2012 - 2015 **Licence** – Droit et science politique, Aix-Marseille Université
- 2012 **Baccalauréat** – Série littéraire, lycée Jean Aicard (Hyères, académie de Nice)

III. Responsabilités collectives (administratives, scientifiques et pédagogiques)

III. 1. Responsabilités administratives :

- 2023 - ... Président de la commission des statuts de l'IUT de Villetaneuse
- 2023 - ... Représentant élu des enseignants au conseil du département Carrières Juridiques de l'IUT de Villetaneuse

III. 2. Responsabilités scientifiques :

- 2023 - ... Membre du comité scientifique du *Bulletin Joly Travail*
- 2023 - ... Co-responsable d'une chronique bimestrielle « Relations professionnelles » au *Bulletin Joly Travail*, en collaboration avec Mme Maëllie Labarthe (depuis 2025) et auparavant avec M. Gwennaël François (en 2023-2024)

III. 3. Responsabilités pédagogiques :

○ *Au niveau national*

- 2024 - ... Membre suppléant de la Commission pédagogique nationale du BUT Carrières Juridiques et Gestion des Entreprises et des Administrations (CPN CJ-GEA)
- Représentant au groupe de travail inter-CPN sur le suivi de la mise en place du BUT
 - Membre du groupe de travail intra-CPN sur les passerelles entrantes et sortantes du BUT
 - Membre du groupe de travail intra-CPN sur la professionnalisation

○ *Au niveau local*

- 2024 Correcteur de l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA) au sein de l'Institut d'Études Judiciaires de l'Université Sorbonne Paris Nord
- Correcteur de l'épreuve écrite de Droit social
 - Correcteur de l'épreuve orale de Libertés et droits fondamentaux

III. 4. Participation à des processus de recrutement :

- 2025 :
 - Rapporteur dans le cadre du renouvellement d'un contrat de MAST à l'IUT de Villetaneuse (département GEA)

IV. Activités d'enseignement, d'encadrement et de suivi pédagogique

IV. 1. Liste des enseignements par (groupes d') année(s) :

Sauf indication contraire, les enseignements sont à destination d'un public en formation initiale.

L'astérisque (*) signale l'encadrement d'une équipe de travaux dirigés.

Année 2024-2025 : décharge néo-MCF 2nde année (32h éq. TD)

IUT de Villetaneuse – Département Carrières juridiques :

- **Introduction générale au droit***, BUT 1 (Formation initiale : 27h CM ; Formation en apprentissage : 18h CM)
- **Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé) « Conseiller & Rédiger »**, BUT 1 (4h CM et 68h TD)

Faculté de droit, de sciences politiques et sociales de Villetaneuse :

- **Conférences d'actualité en droit social**, IEJ (12h CM)

École de droit de la Sorbonne :

- **Séminaire de droit social** : « Techniques rédactionnelles des accords collectifs de protection sociale complémentaire », M2 Droit de la protection sociale d'entreprise (6h CM)

Faculté de droit, de science politique et de gestion de Strasbourg :

- **Séminaire de droit social** : « Mobilité du salarié : protection sociale complémentaire et volontaire », M2 Droit social interne, européen et international (6h CM)

Faculté de droit et de science politique de Montpellier :

- **Séminaires de droit social** :
 - « L'aménagement du temps de travail », M2 Droit et pratique des relations de travail (4h CM)
 - « Normes légales et conventionnelles : quelle(s) articulation(s) ? », DU Droit et pratique des contentieux du travail (Formation continue : 4h CM)

Année 2023-2024 : décharge néo-MCF 1^{ère} année (64h éq. TD)

IUT de Villetaneuse – Département Carrières juridiques :

- **Introduction générale au droit***, BUT 1 (Formation initiale : 27h CM + 11h TD ; Formation en apprentissage : 18h CM + 18h TD)
- **Méthodologie juridique***, BUT 1 (22h TD)

Faculté de droit et science politique de Montpellier :

- **Séminaires de droit social** :
 - « L'aménagement du temps de travail », M2 Droit et pratique des relations de travail (4h CM)
 - « Dialogue social et protection sociale complémentaire », M2 Droit et pratique des relations de travail (4h CM)

Année 2022-2023 :

Faculté de droit et science politique de Montpellier :

- **Technique contractuelle**, M2 Notariat (30h CM)
- **Fondamentaux du droit social européen et international**, DU Droit social et entreprises à dimension internationale (Formation continue : 24h CM)
- **Entreprises en difficulté et relations de travail**, M1 (15h TD)

- **Séminaires de droit privé :**
 - « Les conflits de normes », M2 Droit privé général (10h CM)
 - « Grandes notions de droit privé », M2 Droit privé général (10h CM)
 - **Séminaires de droit social :**
 - « L'aménagement du temps de travail », M2 Droit et pratique des relations de travail (4h CM)
 - « La mise en place du CSE et les élections professionnelles », M2 Droit et pratique des relations de travail (4h CM)
 - « Le fonctionnement et les attributions du CSE », M2 Droit et pratique des relations de travail (4h CM)
 - **Séminaires de droit des obligations :**
 - « Méthodologie et raisonnement », DU Droit des obligations approfondi (2h CM)
 - « La durée du contrat », DU Droit des obligations approfondi (2h CM)
 - « L'obligation plurale », DU Droit des obligations approfondi, (3h CM)
 - « La circulation de l'obligation », DU Droit des obligations approfondi (3h CM)
- Montpellier Management (anciennement faculté d'AES de Montpellier I) :
- **Fondamentaux du droit** : l'entreprise et les contrats, DCG 1 (15h CM)
 - **Méthodologie de projet** : *serious game* sur la rémunération, LP Gestion de la paie et du social (9h TD)
- IAE Grenoble-Alpes :
- **Labour Law**, M2 Applied Corporate Management, enseignement en anglais à destination d'un public international (12h TD)

Années 2017-2022 :

Faculté de droit et science politique de Montpellier :

- **Séminaire de droit social** : « Introduction au droit de la négociation collective », Magistère Juriste conseil d'entreprise (3h CM – 1 année)
- **Séminaires de droit des obligations :**
 - « Méthodologie et raisonnement », DU Droit des obligations approfondi (2h CM – 1 année)
 - « La durée du contrat », DU Droit des obligations approfondi (2h CM – 1 année)
 - « L'obligation plurale », DU Droit des obligations approfondi (3h CM – 1 année)
- **Introduction au droit**, L1 (30h TD – 1 année)
- **Droit des personnes et de la famille**, L1 (30h TD – 1 année)
- **Droit des obligations** : droit des contrats et droit de la responsabilité – L2 (90h TD – 1 année)
- **Droit des contrats spéciaux**, L3 (45h TD – 1 année)
- **Droit du travail** : relations individuelles, L3 (90h TD – 3 années)
- **Droit du travail** : relations collectives, L3 (75h TD – 2 années)
- **Droit du travail approfondi** : relations collectives, M1 (30h TD – 2 années)
- **Procédures collectives**, M1 (60h TD – 1 année)
- **Entreprises en difficulté et relations de travail**, M1 (60h TD – 4 années)
- **Protection sociale**, M1 (60h TD – 3 années)

IV. 2. Encadrement de stagiaires et d'apprentis

Année 2024-2025 :

IUT de Villetaneuse – Département Carrières juridiques :

- Suivis d'apprentissage :
 - M. Hamza Achtioui, BUT2 CJ
 - Mme Allégra Bakotelle, BUT2 CJ

Année 2023-2024 :

IUT de Villetaneuse – Département Carrières juridiques :

- Suivis d'apprentissage :
 - M. Hamza Achtioui, BUT1 CJ
 - Mme Allégra Bakotelle, BUT1 CJ
- Suivis de stage :
 - Mme Fatima Samassa, BUT2 CJ – Rapport de stage : « *L'évolution du rôle du commissaire de justice à l'aune d'une société en mutation* »
 - Mme Aissatou Cisse, BUT3 CJ – Rapport de stage : « *Analyse de la mise en conformité au RGPD au sein de l'Association française de radiologie* »

V. Activités de recherche

V. 1. Domaines de recherche :

- Sources du droit et conflits de normes
- Négociation collective
- Relations professionnelles
- Protection sociale
- Santé au travail

V. 2. Unités de recherche :

- 2023 - ... Chercheur titulaire à l'**Institut de recherche pour un droit attractif**
- 2022 - ... Chercheur associé à l'**École de droit social de Montpellier**
- 2017 - 2021 Doctorant à l'**École de droit social de Montpellier** et au **LabEx Entreprendre**

V. 3. Participation à des projets de recherche collective :

- 2023 - ... *Réalités de l'ordre négocié*, projet porté par M. le Pr. Frédéric Géa et financé par l'Agence National de Recherche.
- 2022 - ... *La place de la santé au travail dans l'organisation de l'entreprise*, projet porté par Mme Sophie Selusi et financé par la Fondation de l'Université de Montpellier.

V. 4. Encadrement et suivis d'étudiants sur des activités de recherche :

Encadrement de stagiaires de recherche :

- Mme Alizée Ogé, juin-juillet 2024 – Rapport de recherche : « *Les pratiques conventionnelles en matière de travail intermittent* »
- Mme Carla Allemand, juillet 2023 – Rapport de recherche : « *Les pratiques conventionnelles en matière de protection sociale complémentaire* »
- Mme Louise Deheele, juin 2023 – Rapport de recherche : « *Les pratiques conventionnelles en matière de rémunérations* »

Participation à des comités de suivi individuel de thèse :

- Mme Lucie Le Moüel, 2024 – *La rétroactivité en droit du travail*, Université de Montpellier
- Mme Éléonore Somda, 2024 - *La garantie d'une rémunération équitable des travailleurs salariés dans le secteur minier industriel au Burkina Faso à la lumière du droit international du travail*, Université de Montpellier
- Mme Élise Marant, 2024 – *Obligation de sécurité et pouvoirs de l'employeur*, Université de Montpellier
- Mme Amel Ait Akli, 2024 – *Travailleurs indépendants et vulnérabilités*, Université de Montpellier
- M. Pablo Romo de la Fuente, 2023 – *La négociation collective transnationale, outil de régulation des relations de travail des plateformes digitales*, Université de Montpellier
- Mme Élise Marant, 2023 – *L'articulation entre l'obligation de sécurité et les pouvoirs de l'employeur*, Université de Montpellier

VI. Publications

Ouvrages :

1. **Droit social** (avec G. François et C. Mariano), Ellipses, coll. « CRFPA », à paraître.
2. **Le concours entre conventions et accords collectifs de travail** (préface : P.-H. Antonmattei et F. Bergeron ; avant-propos : D. Guillouet), LexisNexis, coll. « Planète Social », févr. 2023, 353 pages + 28 pages (bibliographie).

Articles et contributions à des ouvrages collectifs :

3. **Violences conjugales et domestiques : quelle appréhension en santé au travail ? Regards croisés France-Québec** (avec A. Ait Akli, A. Drouin et E. Marant), *Bulletin Joly Travail*, déc. 2024, n° BJT204e1, pp. 51-54.
4. **De la révision-extinction à l'abrogation de l'accord collectif**, *Droit social*, 2024, pp. 874-881.
5. **Le départage dualiste des normes en droit du travail** (avec F. Bergeron), *Droit social*, 2024, pp. 739-748.
6. **La traçabilité de l'exposition aux risques externes à l'entreprise**, *Lexbase Social*, mars 2024, n° 977.
7. **Usage(s) et non-usage de la clause de substitution dans l'accord de groupe**, *JCP S*, 2023, n° 40, 1253.
8. **Contrat de travail international et pluralité de systèmes de sécurité sociale**, *Droit social*, 2023, pp. 511-518.
9. **L'aménagement conventionnel du délai de carence entre CDD successifs**, *Bulletin Joly Travail*, juin 2023, n° BJT202n8, pp. 43-46.
10. **Suicide lié au travail et prévention**, *Médecine et droit*, 2023, n° 180, pp. 54-57.
11. **Les perspectives du droit de la santé au travail** (avec E. Marant et F. Héas), *Revue de droit du travail*, 2023, pp. 311-318.
12. **Regard juridique sur le risque de suicide lié au travail**, in (ss. dir.) F. Violla, P. Vielfaure, S. Joly, *Le suicide. De l'Antiquité au XXI^e siècle*, LEH Éditions, coll. « À la croisée des regards », 2022, pp. 286-298.
13. **La notion de préjudice appliquée au droit du travail**, in *Le préjudice*, Presses de la Faculté de droit et science politique de Montpellier, 2022, pp. 65-80.
14. **Le recours au CDD : entre ordre public et négociation collective**, *Droit ouvrier*, 2021, n° 878-879, pp. 564-573.

Chroniques :

Chronique Relations professionnelles au sein du Bulletin Joly Travail :

15. **Différences de traitement par accord de substitution ? Présumées justifiées !** note sous Cass. soc., 5 févr. 2025, n° 22-24.000, *Bulletin Joly Travail*, avr. 2025, à paraître
16. **L'inopposabilité de l'accord collectif n'est pas une sanction de la non-consultation des représentants du personnel**, note sous Cass. soc., 12 févr. 2025, n° 23-19.821, *Bulletin Joly Travail*, avr. 2025, à paraître.

17. **Du concours entre accords collectifs miroirs en situation de coemploi**, note sous Cass. soc., 8 janv. 2025, n° 22-24.797, *Bulletin Joly Travail*, févr. 2025, n° BJT204j7, pp. 27-29.
18. **Du sexe de la tête de liste aux élections professionnelles**, note sous Cass. soc., 8 janv. 2025, n° 24-11.781, *Bulletin Joly Travail*, févr. 2025, n° BJT204j1, pp. 25-26.
19. **Clarifications entourant le renouvellement des accords collectifs à durée déterminée**, note sous Cass. soc., 23 oct. 2024, n° 23-17.460, *Bulletin Joly Travail*, déc. 2024, n° BJT204c5, pp. 26-29.
20. **Retour sur le référé syndical en suspension du règlement intérieur**, note sous Cass. soc., 23 oct. 2024, n° 22-19.726, *Bulletin Joly Travail*, déc. 2024, no BJT204c3, pp. 22-23.
21. **Élections TPE : articulation entre la candidature de l'union de syndicats et celle du syndicat affilié**, note sous Cass. soc., 12 juill. 2024, n° 24-60.167, *Bulletin Joly Travail*, oct. 2024, n° BJT203v7, pp. 26-27.
22. **La transparence financière des syndicats et les tiers**, note sous Cass. soc., 12 juill. 2024, n° 24-16.057, *Bulletin Joly Travail*, oct. 2024, n° BJT203v6, pp. 24-25.
23. **Quand la décision unilatérale modifie la convention collective...**, note sous Cass. soc., 29 mai 2024, n° 22-23.415, *Bulletin Joly Travail*, juill.-août 2024, n° BJT203r3, pp. 25-27.
24. **La mesure préalable de la représentativité des organisations syndicales à la négociation de branche**, note sous Cass. soc., 15 mai 2024, n° 22-16.028, *Bulletin Joly Travail*, juill.-août 2024, no BJT203r2, pp. 22-24.
25. **Transfert conventionnel : quand les juges s'en(m)mêlent**, note sous Cass. soc., 6 mars 2024, n° 21-23.962, *Bulletin Joly Travail*, mai 2024, n° BJT2023l3, pp. 33-35.
26. **La conduite de la négociation obligatoire au niveau de l'établissement distinct**, note sous Cass. soc., 3 avr. 2024, n° 22-15.784, *Bulletin Joly Travail*, mai 2024, n° BJT203l2, pp. 31-33.
27. **Exclusion de tout représentant syndical au CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés**, note sous Cass. soc., 20 mars 2024, n° 23-18.331, *Bulletin Joly Travail*, mai 2024, n° BJT203l0, pp. 25-27.
28. **Discrimination syndicale du salarié protégé et (in)compétence du juge prud'homal**, note sous Cass. soc., 17 janv. 2024, n° 22-20.778, *Bulletin Joly Travail*, mars 2024, n° BJT203g5 pp. 23-25.
29. **Représentation équilibrée des femmes et des hommes et égalité des candidatures**, note sous Cass. soc., 17 janv. 2024, n° 23-40.014, *Bulletin Joly Travail*, mars 2024, n° BJT203g2, pp. 16-18.
30. **L'entreprise dominante au sens du comité de groupe : une personne physique ?**, note sous Cass. soc., 22 nov. 2023, n° 22-19.282, *Bulletin Joly Travail*, janv. 2024, n° BJT203b8, pp. 35-37.
31. **Délit d'entrave : niveau approprié d'information et de consultation des salariés et de leurs représentants**, note sous Cass. crim., 17 oct. 2023, n° 22-84.021, *Bulletin Joly Travail*, janv. 2024, n° BJT203b7 pp. 33-34.
32. **L'effet abrogatif de l'avenant de révision d'une convention collective**, note sous Cass. soc., 4 oct. 2023, n° 22-23.551, *Bulletin Joly Travail*, nov. 2023, n° BJT202x4 pp. 28-32.
33. **Absence de préalable de négociation obligatoire sur la mise en place de la BDESE**, note sous Cass. soc., 4 oct. 2023, n° 21-25.748, *Bulletin Joly Travail*, nov. 2023, n° BJT202x2, pp. 24-25.
34. **De la nécessaire distinction entre négociation collective de champ ad hoc et négociation collective interbranches**, note sous CE, 14 juin 2023, n° 451724, *Bulletin Joly Travail*, sept. 2023, n° BJT202r4, pp. 21-24.
35. **Le droit reconnu et conditionné de l'expert-comptable du CSE d'auditionner le personnel de l'entreprise**, note sous Cass. soc., 28 juin 2023, n° 22-10.293, *Bulletin Joly Travail*, sept. 2023 n° BJT202r3, pp. 19-21.

Autres chroniques :

36. **Actualité du droit et de la pratique de la négociation collective** (avec P.-H. Antonmattei, V. Armillei, L. Enjolras), chron. sous Cass. soc., 27 nov. 2024, n° 22-20.886, *Droit social*, 2025, à paraître.
37. **Actualité du droit et de la pratique de la négociation collective** (avec P.-H. Antonmattei, L. Enjolras, L. Le Mouël, S. Selusi), chron. sous Cass. soc. 10 juill. 2024, n° 22-19.675 et Cass. soc., 26 juin 2024, n° 22-21.799, *Droit social*, 2024, pp. 812-823.
38. **Actualité du droit et de la pratique de la négociation collective** (avec P.-H. Antonmattei, F. Bergeron, C. Mariano, B. Siau), chron. sous Cass. soc., 15 févr. 2023, n° 21-22.030 ; Cass. soc., 1^{er} févr. 2023, n° 21-13.206 et Cass. soc., 8 févr. 2023, n° 21-16.805, *Droit social*, 2024, pp. 474-483.
39. **Actualité du droit et de la pratique de la négociation collective** (avec P.-H. Antonmattei, A. Donnette, L. Enjolras, S. Selusi), chron. sous CE, 27 avr. 2022, n° 440521 ; CE, 22 mars 2022, n° 438136 ; Cass. soc., 2 mars 2022, n° 20-16.002, 20-18.442, 20-20.007, *Droit social*, 2022, pp. 819-829.

Commentaires et notes de jurisprudence :

40. **Barème « Macron » vs Convention 158 OIT : brève analyse d'un duel au sommet**, note sous Cass. soc., 11 mai 2022, n° 21-14.490, *Jurisprudence sociale Lamy*, 2025, n° 600, pp. 8-10.
41. **La recevabilité de la preuve déloyale dans le contentieux des accidents du travail**, note sous Cass. 2^e civ., 6 juin 2024, n° 22-11.736, *Bulletin Joly Travail*, janv. 2025, n° BJT204f6, pp. 71-73.
42. **La mutualisation du suivi de l'état de santé des salariés en cas de pluralité d'employeurs**, note sous D. n° 2023-547, 30 juin 2023, *Revue Droit et santé*, 2023, n° 116, pp. 894-897.
43. **Incapacité permanente : office du juge en cas de contestation par l'employeur**, note sous Cass. civ. 2^e, 22 sept. 2022, n° 21-13.232, *Revue Droit et santé*, 2023, n° 111, pp. 117-120.
44. **Articulation entre action en nullité et exception d'illégalité ou la théorie des vases (non) communicants**, note sous Cass. soc., 19 oct. 2022, n° 21-15.270, *SSL*, 2022, n° 2022, pp. 9-11.
45. **Du caractère non obligatoire de la clause de médiation préalable inscrite au contrat de travail**, note sous Cass. soc., avis, 14 juin 2022, n° 22-70.004 (avec M. Verner), *JCP S*, 2022, n° 40, 1258.
46. **L'intérêt propre à agir du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante**, note sous Cass. civ. 2^e, 10 févr. 2022, n° 20-13.779, *Revue Droit et santé*, 2022, n° 107, pp. 352-354.
47. **La limitation du temps de service des gendarmes au regard du droit de l'Union européenne**, note sous CE, 17 déc. 2021, n° 437125, *Droit social*, 2022, pp. 283-285.
48. **Les maladies professionnelles dues au Covid-19 devant le Conseil d'État**, note sous CE, 30 déc. 2021, n° 444500, 449905, 449913, *Revue Droit et santé*, 2022, n° 106, pp. 211-214.
49. **La notion d'agression par arme au prisme de l'accident du travail**, note sous Cass. civ. 2^e, 12 mai 2021, n° 20-12.827, *Revue Droit et santé*, 2021, n° 103, pp. 756-759.
50. **L'application volontaire de la convention collective du 31 octobre 1951 dans les EHPAD**, note sous Cass. soc., 21 oct. 2020, n° 18-24.257, *Revue Droit et santé*, 2021, n° 101, pp. 469-472.
51. **Prohibition du harcèlement sexuel et obligation de sécurité de l'employeur : un couple dissociable**, note sous Cass. soc., 8 juill. 2020, n° 18-24.320, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 98, pp. 1123-1125.

52. **La condition d'indivisibilité en matière de constitution de partie civile incidente ou la porte fermée aux procès de masse**, note sous Cass. crim., 24 mars 2020, n° 19-80.005, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 97, pp. 894-897.
53. **Crise sanitaire : prolongation des droits sociaux et suspension du recouvrement**, note sous Ord. n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation des droits sociaux, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 96, pp. 730-732.
54. **Préjudice d'anxiété : le renvoi de la question prioritaire de constitutionnalité refusé**, note sous Cass. soc., 22 janv. 2020, n°s 19-18.343, 19-18.353 et 19-19.374, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 95, pp. 474-477.
55. **Mutualisation de la gestion et du financement de la prévoyance complémentaire : la liberté des partenaires sociaux sous contrôle**, note sous Cass. soc., 9 oct. 2019, n° 18-13.314, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 94, pp. 273-276.
56. **L'attribution de droits "à vie" pour les personnes handicapées**, note sous D. n° 2019-1501, 30 déc. 2019, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 94, pp. 287-289.
57. **Impérativité et incompressibilité du délai de convocation d'un fonctionnaire devant le conseil de discipline**, note sous CE, 24 juill. 2019, n° 416818, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 93, pp. 95-98.
58. **Le maintien en fonctions de l'agent contractuel à l'issue du CDD, cause de reconduction du contrat**, note sous CAA Bordeaux, 25 juill. 2019, n° 1BX03769/1BX03873, *Revue Droit et santé*, 2020, n° 93, pp. 98-101.
59. **Indemnisation des victimes de l'amiante : quand la chose jugée ralentit la procédure**, note sous Cass. civ. 2^e, 16 mai 2019, n° 18-11.133, *Revue Droit et santé*, 2019, n° 91, pp. 793-795.
60. **La maltraitance de personnes vulnérables justifie le licenciement d'un agent hospitalier**, note sous CA Metz, 20 mai 2019, n° 17/02193, *Revue Droit et santé*, 2019, n° 91, pp. 796-798.
61. **Fixation définitive du taux d'IPP et de la rente afférente : une affaire de temps**, note sous Cass. civ. 2^e, 14 mars 2019, n° 17-27.954, *Revue Droit et santé*, 2019, n° 90, pp. 625-627.

VII. Communications (aux niveaux national et international)

1. **La mutation du risque professionnel : l'exemple de la violence domestique**, dans le cadre du colloque *Le travail dans tous ses états. Améliorer le travail pour un avenir juste et durable*, Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), HEC Montréal, 24-26 oct. 2024.
2. **La révision-extinction de l'accord collectif**, dans le cadre du colloque *La disparition de l'accord collectif*, Université Clermont-Auvergne, 27 sept. 2024, actes publiés.
3. **Occupational health and non-occupational risks: the example of domestic violence**, dans le cadre du panel *New approaches to the prevention of risks and mental health harms at work: critical and interdisciplinary perspectives in a comparative view (France-Quebec)*, XXIV World Congress, International Society for Labour and Social Security Law (ISLSSL) : The quest for labour rights and social justice, Rome, 17-20 sept. 2024.
4. Participation à la table-ronde « **Violences conjugales et domestiques dans le contexte du télétravail : quelle appréhension en entreprise ?** » (avec A. Ait Akli), dans le cadre du colloque *La place de la santé mentale dans l'organisation de l'entreprise : identifications des risques et outils de prévention*, Université de Montpellier, 14 juin 2024, actes publiés.
5. **La négociation collective de plateformes**, webconférence dans le cadre des Rendez-vous du Dialogue Social organisés par l'Institut du Travail de Strasbourg et la DREETS Grand Est, 17 mai 2024.
6. **La traçabilité de l'exposition aux risques externes à l'entreprise**, dans le cadre du colloque *Autour de la santé au travail et de la loi du 2 août 2021*, Université Sorbonne Paris Nord, 8 nov. 2023, actes publiés.
7. Participation à la table-ronde « **Rémunérations et négociation collective** » (avec M. Morand), dans le cadre du colloque *Les rémunérations*, Université de Montpellier, 1^{er} juin 2023.
8. **La détermination négociée des salaires**, webconférence dans le cadre des Rendez-vous du Dialogue Social organisés par l'Institut du Travail de Strasbourg et la DREETS Grand Est, 14 avr. 2023.
9. **La prévention des risques liés à la santé mentale à l'ère post-Covid** (avec E. Marant), dans le cadre du colloque *La place de la santé mentale au travail dans l'organisation de l'entreprise à l'ère post-Covid*, Université de Montpellier, 17 févr. 2023.
10. **Contrat de travail international et pluralité de systèmes de sécurité sociale**, dans le cadre du colloque *Contrat de travail international et pluralités*, Université de Montpellier, 4 nov. 2022, actes publiés.
11. **Psychosocial risks and suicide**, dans le cadre du séminaire *Mental health and company organization : what are the challenges for France?*, Faculté de droit de Tokyo (en visioconférence), 27 oct. 2022.
12. **La prévention du geste suicidaire en lien avec le travail**, dans le cadre du séminaire *Outils pratiques : prévention de la santé mentale*, Université de Montpellier, 29 sept. 2022.
13. **Regard juridique sur le risque de suicide lié au travail**, dans le cadre du séminaire *Le suicide (de l'Antiquité au XXI^e siècle). Comprendre l'acte et ses conséquences*, Université de Montpellier, 7-9 sept. 2022, actes publiés.
14. Participation à la table-ronde « **Le contrôle de l'utilisation des contrats courts** », dans le cadre du colloque *L'agile et le précaire : dialogues sur les contrats courts*, Institut du travail de Strasbourg, 30 juin 2022.

15. **Le recours au CDD : entre ordre public et négociation collective**, dans le cadre du colloque *Les nouvelles formes de contrats précaires en droit du travail*, Université de Pau, 11 juin 2021, actes publiés.
16. **Comment lutter contre le racisme au travail ? Le point de vue juridique**, dans le cadre de la conférence *Comment lutter contre le racisme au travail ?*, ESG Montpellier, 22 oct. 2020.
17. **La notion de préjudice appliquée au droit du travail**, dans le cadre du colloque *Le préjudice*, Université de Montpellier, 7 juin 2018, actes publiés.